

Préparation au TOLES (Test of Legal English Skills), niveau Higher

Programme de formation par visioconférence, ou en présentiel (Cours particulier), Formation certifiante



« Cette formation a été homologuée par le Conseil national des barreaux ».

1) Objectifs de formation

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- démontrer une meilleure maîtrise de compréhension écrite et orale afin de mieux communiquer en anglais juridique ;
- utiliser et reproduire du vocabulaire général, professionnel et juridique ;
- utiliser la grammaire visée par TOLES, niveau Higher ;
- analyser et comprendre des textes en anglais juridique et différents types de contenus rédigés en Droit anglais et américain (Common Law).
- développer les stratégies d'écoute et reconstitution de dialogues, d'exposés et d'annonces orales ;
- comprendre différentes questions et conversations enregistrées en anglais juridique et répondre à des questions sur ce qu'il a entendu. Ecouter et identifier un événement, une expérience et comprendre les raisons ou explications pour un projet ou une idée.

2) Public visé et prérequis

- **Public visé** : toute personne amenée à utiliser l'anglais juridique dans sa vie professionnelle. TOLES s'adresse aux professionnels, avocats, notaires, juristes et étudiants dédiés au monde juridique, ainsi qu'aux autres professionnels ou étudiants en affaires, sciences sociales et langues.
- **Prérequis** : avoir un niveau B1 (pre-intermédiaire) en anglais et avoir complété avec succès la formation TOLES Foundation.

3) Objectifs pédagogiques et contenu de formation

OBJECTIF PEDAGOGIQUE 1 - Identifier, examiner et définir le déroulement de l'épreuve TOLES.

Contenu pédagogique :

- présentation du test et de ses objectifs ;
- découpage détaillé du test TOLES Higher ;
- stratégie de réponse et conseil de gestion du temps ;
- fixations d'objectifs de progression et de score à atteindre.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE 2 :

Distinguer, décrire et analyser les structures fondamentales de la grammaire et du vocabulaire de l'anglais juridique.

Développer ses compétences de communication verbale et ses capacités de compréhension écrite liées à la pratique juridique, comme l'argumentation, l'entretien avec le client, la rédaction de conseil juridique et la négociation des accords.

Développer une perspective comparative entre le Common Law et le Droit français.

Contenu pédagogique :

- The Legal Profession, niveau supérieur ;
- The Language of Banking, niveau supérieur ;
- The Language of Contract Law, niveau supérieur ;
- The Language of Employment Law, niveau supérieur ;
- The Language of the Law of Tort, niveau supérieur ;
- Understanding Contracts, niveau supérieur ;
- Modern Letter Writing ;
- The Language of Business Law, niveau supérieur ;
- The Language of Company Law, niveau supérieur ;
- Examen blanc.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE 3 :

Développer sa connaissance de la langue, la confiance en soi et ses capacités de compréhension orale en anglais juridique. Evaluer les différentes options d'une situation et repérer des solutions aux problèmes. Ecouter à différents types de conversations, dialogues et exposés et répondre à des questions sur ce qu'il a entendu.

Contenu pédagogique :

- échanger des informations (poser/ répondre à des questions) ;
- apprendre à reformuler des messages oraux ;
- exercices d'écoute et de compréhension ;
- repérer l'accentuation et l'intonation, apprendre à différencier une phrase affirmative d'une phrase négative, une phrase interrogative d'une phrase exclamative, identifier les sentiments et les intentions de l'émetteur du message ;
- exercices d'écoute et de reformulation à partir de supports oraux ;

- comprendre les points essentiels et le sens général du document sonore ;
- apprendre à focaliser sur certains éléments du document sonore et gérer son temps limité pendant l'examen ;
- aborder de manière plus exhaustive le document sonore, afin de comprendre le message de manière plus approfondie ;
- écouter un message oral et pouvoir percevoir les structures grammaticales qui aident à le véhiculer ;
- écouter un message oral et pouvoir accéder au message qui est transmis ;
- repérer les distinctions phonétiques de la langue et ne pas confondre deux mots qui phonétiquement se ressemblent ;
- répondre aux questions en utilisant les informations fournies ;
- focaliser sur les sons qu'il entend afin de pouvoir faire diverses déductions.

4) Moyens pédagogiques et techniques

- **Moyens pédagogiques :** chaque stagiaire reçoit des copies personnelles des supports par courrier électronique et/ou sur papier. La formation se veut participative et le formateur varie les outils pédagogiques (cours, études de textes, séquences vidéo, exercices lexicaux et grammaticaux, jeux de rôle, etc.) selon les objectifs de la séquence. Le stagiaire peut ainsi acquérir le vocabulaire et les structures nécessaires pour faire face aux différents thèmes et situations abordés par TOLES Higher. Le formateur corrige le stagiaire et fournit des explications en temps réel. **L'ouvrage principalement utilisé sera le suivant : « The Lawyer's English Language Coursebook », auteur Catherine Maison, éditeur Global Legal English Ltd.**

5) Moyens permettant le suivi et la sanction de la formation

- Suivi de l'exécution :
 - des exercices interactifs sur toutes les compétences linguistiques du programme de formation ;
 - feuilles d'émergence signés par le professeur et le stagiaire avec un logiciel sécurisé ;

- Sanction :
 - Évaluation formative continue durant les sessions : QCM, questions ouvertes, tests, schémas réalisés par les stagiaires ;
 - des exercices basés sur des anciennes questions du test TOLES ;
 - remise d'une attestation de fin de formation dans tous les cas ;
 - questionnaire de satisfaction en fin de formation ;
 - le stagiaire sera inscrit au test TOLES Higher officiel pour faire certifier son niveau.

6) Activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne

Des activités pédagogiques à l'écrit et à l'oral, qui travaillent les différentes compétences linguistiques, seront proposées à l'élève durant les 24 heures de cours.

7) Assistance pédagogique

Monsieur Manolopoulos est Barrister du Royaume-Uni, professeur universitaire, auteur, examinateur et coordinateur des cours de Droit anglais, ainsi que d'anglais général, juridique et professionnel. Il a de l'expérience professionnelle au Royaume-Uni, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Espagne. Il a enseigné le Droit, la langue et la culture anglaise aux juristes, notaires, avocats et étudiants en Droit au cours des 20 dernières années. En outre, ses études de niveau Bac+5 ont consisté en une quantité considérable de cours et de matières avec un accent sur l'enseignement de l'anglais, le Droit et l'entreprise. Il a travaillé auprès d'organisations importantes.

8) Evaluations que jalonnent ou concluent l'action de formation

L'apprenant sera évalué en continu durant les sessions de formation en réalisant des QCM et des exercices qui travaillent les différentes compétences linguistiques et juridiques.

En fin de formation l'apprenant aura un examen blanc sur lequel il devra atteindre un score minimum. L'apprenant devra aussi passer le test TOLES Higher qui évaluera ses compétences acquises durant sa formation.

9) Durée, période de réalisation et modalités de déroulement

- **Durée totale de la formation** : 12 sessions de 2 heures chacune.
- **Période de réalisation** : du 01/10/2020 au 30/05/2021
- **Horaires** : à convenir avec l'apprenant, avant le début de la formation
- **Rythme** : en continu
- **Modalité de déroulement** : par visioconférence, ou en présentiel à nos centres
- **Lieu de formation** : par visioconférence, ou en présentiel à nos centres (15, avenue Carnot, 78700 Conflans-Sainte-Honorine, ou au 26, rue Jean Jaurès, 78100 – Saint-Germain-en-Laye).
- **Tarif** : 2 800 € TTC (un examen TOLES inclus dans le tarif)

10) Conditions d'inscription

L'apprenant peut s'inscrire à distance, ou en personne à nos centres :

Demtun British College

15, avenue Carnot

78700 Conflans-Sainte-Honorine

Tél : 01 82 19 65 02

Courriel : info@demtunparis.com

Demtun British College

26, rue Jean Jaurès

78100 Saint-Germain-en-Laye

Tél : 01 75 93 58 76

Courriel : info@demtunparis.com

Dans tous les cas, l'apprenant doit se mettre en contact avec nos centres du lundi au samedi de 10h00 à 20h00, avant de réaliser son inscription.